

Etudes & Métiers



MUSIQUE

DANSE



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Edition:

2018/2019

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Service Information études supérieures

18-20, montée de la Pétrusse

L-2327 Luxembourg

Photos:

Fotolia.com

Clôture de rédaction:

21 juin 2018

Toute modification postérieure à cette date est annoncée sur le site www.mengstudien.lu.

Dans la présente publication, le masculin est utilisé dans un souci de lisibilité sans volonté de discrimination.

Sommaire

3 LA MUSIQUE

Panorama des métiers

3 MUSICIEN

5 AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE

6 CHANTEUR

8 COMPOSITEUR DE MUSIQUE ET DE PAROLE

10 CHEF D'ORCHESTRE

11 ENSEIGNANT DE MUSIQUE

13 INGÉNIEUR DU SON

14 FORMATIONS

26 LA DANSE

Panorama des métiers

27 DANSEUR

28 CHORÉGRAPHE

29 PROFESSEUR DE DANSE

31 FORMATIONS

37 SOURCES D'INFORMATION

La série de dossiers

« Etudes & Métiers »

a pour objectif de vous donner les informations de base nécessaires pour vous aider à faire votre choix. De nombreux sites internet y sont référencés. Consultez-les pour obtenir une information détaillée sur les formations, les établissements, les procédures d'inscription et le cadre professionnel.

En matière d'information, soyez vigilants :

- Les informations les plus récentes se trouvent toujours sur le site de l'école ou de l'université !
 - Contactez le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Service Information études supérieures pour vous assurer que la formation est reconnue et vous donne droit aux aides financières de l'État pour études supérieures !
 - Ne limitez pas votre demande d'inscription à une seule université ou un seul pays !
-

La Musique

PANORAMA DES METIERS

Les définitions des métiers sont tirées de l'Onisep sauf autre indication

Musicien

Créer des mélodies, les interpréter, transmettre son savoir... Le métier de musicien recouvre une multitude de spécificités : à chacun de choisir sa propre musique, de jouer sa propre histoire !

Son travail

Le musicien interprète une oeuvre devant un public, en suivant une partition, en soliste ou accompagné par d'autres musiciens ou des chanteurs. Il peut encore créer son propre répertoire en composant et en arrangeant des morceaux. Parfois, il conçoit tout un spectacle dont il peut être lui-même l'interprète ou pour lequel il a prévu différents artistes. Le musicien peut aussi être chanteur. Dans ce cas, il interprète, en soliste, différents répertoires : du classique au contemporain, en passant par la variété. En tant que choriste, il peut intégrer un ensemble vocal.

Le musicien peut aussi transmettre son art en devenant enseignant.

Il travaille alors au sein d'établissement scolaire, d'une école de musique, d'un conservatoire. Il peut aussi développer, avec les équipes d'encadrement, une vie musicale dans les foyers pour enfants, les hôpitaux, les centres socioculturels...

Les qualités requises

Faire de la musique exige un sens artistique développé. De même, créativité et originalité sont nécessaires pour composer. Afin d'atteindre et de conserver un bon niveau, le musicien doit aussi se perfectionner tous les jours. C'est un travail long et minutieux qui demande de la persévérance

et parfois une remise en question de ses acquis pour pouvoir évoluer et développer sa pratique instrumentale.

Le musicien ne se contente pas de jouer des notes. Il doit aussi interpréter les partitions avec son cœur et sa sensibilité afin de nouer une relation avec le public.

Déchiffrage à vue, transposition, arrangements... derrière une musique se cache une technicité due à des années de pratique.

Le musicien accompli possède aussi une grande culture musicale : courants musicaux, contextes historiques, sociaux et culturels, musicologie...

Il sait comment s'organise un spectacle, définit ses propres besoins en matériel, son ou lumière, et connaît les contraintes techniques des lieux dans lesquels il se produit. Enfin il peut utiliser des logiciels de MAO (musique assistée par ordinateur) quand il compose.



Auteur-Compositeur-interprète

Parolier, musicien et chanteur : trois fonctions pour un métier, celui d'auteur-compositeur-interprète. Artiste complet, il conjugue créativité et technicité pour pouvoir interpréter sur scène ses oeuvres musicales.

Son travail

L'auteur-compositeur-interprète a plusieurs casquettes. Parolier, il écrit les paroles de chansons commandées par d'autres artistes ou pour lui-même. Expériences personnelles, scènes de la vie, plaidoyers, hommages, oeuvres fictives... autant d'occasions pour trouver l'inspiration et le petit « truc » qui propulseront un simple texte en haut des hit-parades.

Après avoir reçu des paroles ou les avoir écrites lui-même, l'auteur-compositeur-interprète compose la musique qui saura retranscrire l'ambiance du texte. Autre possibilités: créer une mélodie sans connaissance préalable des paroles.

Quand paroles et musique ne font qu'un, vient le moment de l'interprétation. Dans un studio d'enregistrement, puis sur scène, en tournée... l'interprète donne de la consistance à l'oeuvre musicale, en transmettant des émotions au public.

Les qualités requises

Écrire, composer, interpréter: trois fonctions demandant chacune un talent particulier mais réclamant toutes un esprit créatif. Sans oublier la capacité à dépasser sa timidité et sa pudeur pour transmettre des émotions ou des messages qui toucheront les auditeurs.

Maîtrise du solfège et pratique instrumentale et/ou vocale font normalement partie de la formation initiale de l'auteur-compositeur-interprète. Grâce à l'introduction de l'informatique dans le monde musical, ce professionnel peut aussi se perfectionner dans la composition ou l'accompagnement musical en utilisant des logiciels de MAO (musique assistée par ordinateur). La pratique d'une ou plusieurs langues vivantes est un atout pour se faire connaître à l'étranger.

La passion, la persévérance et la patience sont des qualités fondamentales pour démarcher les maisons de disques, participer à des auditions et arriver à s'imposer dans le milieu.

Chanteur

Opéra, jazz, rock, variétés... autant de voies pour une seule voix ! Mais ne devient pas chanteur qui veut : les passionnés devront fournir des efforts et s'entraîner sans relâche pour espérer gagner les faveurs du public.



Son travail

Le chanteur lyrique interprète le répertoire classique selon le timbre de sa voix : ténor, soprano, contralto, baryton... Lors de représentations, il peut faire partie de la distribution d'opéras ou d'opérettes. Choriste, il interprète avec d'autres chanteurs une oeuvre musicale. Soliste, il interprète une partie ou l'intégralité d'une oeuvre et interprète alors des solos.

Le chanteur de musique actuelle (variétés, rock, jazz, rap, musiques électroniques...) interprète des chansons ou des morceaux de musique qu'il a pu composer lui-même ou créer par des auteurs-compositeurs. Si la voix reste essentielle, le look et le charisme occupent une place importante dans la réussite de la carrière. Celle-ci peut-être menée en solo ou au sein d'un groupe. Les enregistrements en studio et la promotion des albums alternent avec les concerts. Certains chanteurs peuvent aussi participer à des comédies musicales.

Les qualités requises

Doté d'une grande sensibilité artistique pour interpréter les oeuvres de la façon la plus juste, le chanteur se caractérise avant tout par son talent. Il doit être créatif pour pouvoir improviser sur scène, composer des arrangements, voire écrire ses propres chansons.

Mais le talent ne suffit pas. Force d'expression, technique, étendue vocale (tessiture) et timbre de voix s'entretiennent au quotidien. Le chanteur doit maîtriser différents répertoires et plusieurs langues vivantes (italien, allemand, russe, anglais...) afin de chanter de façon réaliste dans ces langues. La ténacité est essentielle pour démarcher les maisons de disques et participer à des auditions. Enfin, une bonne résistance physique est indispensable pour supporter un rythme souvent intense.

Un chanteur doit maîtriser sa voix à la perfection. Il lui faut donc connaître les techniques respiratoires, d'échauffement et de diction. Il sait placer sa voix et exploiter toutes ses possibilités. Les techniques d'interprétation et de mémorisation n'ont pas non plus de secret pour lui.

Compositeur de musique et de parole

La musique n'existerait pas sans eux. Chefs d'orchestre des mots et des sons, les compositeurs de musique et paroliers sont les piliers de la musique, les créateurs de nos mélodies préférées, et ce, depuis la nuit des temps. Ils ont pour seul but d'associer harmonieusement la musique et les mots, pour notre plus grand plaisir.

Son travail

Les compositeurs de musique jouissent aujourd'hui d'un accès rapide et simplifié aux instruments existants. Via des logiciels, il est possible de créer une partition de guitare sans n'avoir jamais posé ses doigts sur l'instrument. Cependant, il est vivement conseillé de jouer d'un ou plusieurs instruments, sinon le compositeur ne saura pas où chercher ses sons. Mais avec le développement de la musique électronique, les compositeurs, même de variété ou rock, ont souvent recouru à des logiciels. Ils permettent de créer ou d'écouter des sons de tous les instruments existants et bien plus : ils servent à créer de toute pièce des sons, entièrement électroniques. Les instruments classiques sont donc aussi importants que les instruments électro-

niques. Chacun se complète, et sans une connaissance de vrais instruments il sera impossible de composer électroniquement.

La musique de film

De nombreux musiciens travaillent pour le cinéma car les films sont toujours accompagnés d'une bande-son. La musique comme ambiance sonore du cinéma est imaginée dès l'invention de celui-ci, pour compenser le manque de paroles des premiers films. Elle servait aussi à couvrir les bruits de la projection... A cette époque, un pianiste improvisait directement dans la salle où se jouait le film ! Le cinéma parlant introduit la musique dans la bande-son, puis la musique devient progressivement plus proche de l'image, et la musique de film devient une spécialité.

Les qualités requises

- Sensibilité artistique et musicale
- Créativité
- Persévérance et ténacité
- Moral d'acier
- Aisance devant des logiciels musicaux (Cubase, Pro Tools...)

(sources «Studyrama»)



Chef d'orchestre

Etre chef d'orchestre, ce n'est pas agiter une baguette dans tous les sens comme bon nous semble. Le chef d'orchestre coordonne l'exécution et l'interprétation d'une œuvre en fonction des instruments de l'orchestre. Il est le chef des interprètes.

Son travail

Plus qu'un métier, la direction d'orchestre est une vocation, qui correspond à un état d'esprit, à un caractère personnel autant qu'au talent de l'exercice. Pour être chef d'orchestre, en plus des compétences techniques nécessaires, il convient d'avoir l'âme d'un chef ! Si vous possédez de l'énergie et de la fermeté, un physique athlétique pour un emploi sportif dans sa forme, vous pouvez imaginer une carrière de chef d'orchestre.

La fonction de chef d'orchestre est plus souvent une fin de carrière, un parcours individuel de musicien reconnu, qu'une formation et un métier de débutants.

Les qualités requises

- Energie et fermeté
- Grandes qualités musicales et artistiques
- Sens de l'organisation et du travail de groupe

(sources: «Studyrama»)

Enseignant de musique

Transmettre la musique : une vocation. Pour beaucoup de musiciens, vivre de la musique passe par l'enseignement. Enseigner demande des compétences qui excèdent le simple cadre musical. Il faut avant tout avoir l'envie de transmettre et de faire aimer la musique.

Un terrain aux facettes multiples. Établissements scolaires, établissements spécialisés, associations culturelles, ... Enseigner a des implications diverses selon les contextes et le public auquel on s'adresse.

S'adresser aux élèves d'une classe d'enseignement fondamental diffère radicalement de l'enseignement en conservatoire, même si les compétences élémentaires restent les mêmes: être musicien, pratiquer un instrument et avoir la passion de la pédagogie.

Les orientations des formations correspondent chacune à des réalités de terrain : un parcours universitaire en musicologie conduit à des carrières dans l'enseignement secondaire, des études en conservatoire ouvrent l'accès aux écoles de musique.

La pédagogie : une priorité. Savoir mettre ses connaissances au service de l'élève, apprendre et expliquer, renouer avec le plaisir de l'écoute sont des tâches que seul un musicien passionné peut entreprendre. Dans chaque situation, il s'agit avant tout d'accompagner l'élève, c'est-à-dire de l'accueillir avec bienveillance en respectant sa sensibilité et ses limites: avoir un sens pédagogique est une qualité qui s'acquiert.

Accès à la carrière d'enseignant des conservatoires de musique au Luxembourg :

Les candidats aux fonctions de professeur de Conservatoire doivent avoir fait des études dans un conservatoire luxembourgeois ou des études faites à l'étranger et reconnues équivalentes par le Ministre de l'Education Nationale. Ces études doivent être sanctionnées pour les différentes spécialités, par les diplômes et certificats mentionnés dans la nomenclature annexée au présent statut.

b) Les candidats aux fonctions de professeur de musique, à l'exception du professeur de solfège, doivent avoir fréquenté pendant au moins quatre années les cours d'un établissement de musique de degré universitaire, ou d'un niveau supérieur équivalent reconnu par le Ministre de l'Education Nationale, et produire les diplômes ou certificats de fin d'études.

c) Les candidats aux fonctions de professeur de diction et d'art dramatique doivent avoir suivi pendant au moins quatre années les cours de diction et d'art dramatique d'un établissement de degré universitaire dans un pays dont la langue formera leur spécia-

lité et produire les diplômes et certificats de fin d'études sanctionnant ces études.

e) Les candidats aux fonctions de professeur de solfège doivent avoir suivi pendant au moins quatre années les cours de solfège et d'harmonie d'un établissement de degré universitaire, ou d'un niveau supérieur reconnu équivalent par le Ministre de l'Education Nationale, et produire les diplômes ou certificats de fin d'études.

Pour plus de détails : www.legilux.lu

Accès à la carrière de professeur d'éducation musicale dans les lycées et lycées techniques

Les candidats à cette fonction doivent avoir obtenu un diplôme de bachelor et un diplôme de master dans leur spécialité (éducation musicale). L'admission au stage pédagogique requiert la réussite à un examen-concours.

Après la réussite du stage pédagogique (3 ans), les candidats sont nommés dans leur carrière.

Informations : www.men.lu

Ingénieur du son

À la fois artiste et technicien, l'ingénieur du son assure la qualité du son produit pour une réalisation audiovisuelle, un album de musique, un concert ou un spectacle. Il allie pratique musicale et maîtrise de technologies complexes.

Son travail

L'ingénieur du son choisit les équipements et les techniques à mettre en oeuvre pour réaliser sa prestation. Il étudie l'acoustique du lieu, place les micros, réalise le câblage, paramètre les appareils et procède aux essais. Ses différents matériels doivent être compatibles entre eux. Il enregistre les sons, les diffuse en façade au public et en retour aux artistes qui sont en scène. Pour que les techniciens puissent se parler pendant un spectacle, il peut avoir à élaborer des réseaux d'ordres. Il assure la maintenance du matériel.

L'ingénieur du son règle le volume, la réverbération, la brillance, l'équilibre des voix selon la commande artistique qui lui est faite. Son objectif est de communiquer aux auditeurs une émotion, de faciliter la perception d'un style de musique. Il peut aussi effectuer en studio des mixages, réali-

ser des effets spéciaux, assembler des séquences sonores.

Quand il dirige une équipe de techniciens, l'ingénieur du son organise le travail, répartit les tâches, prévoit l'équipement nécessaire, le complète si besoin par du matériel de location. Il assure la qualité du son, qu'il soit diffusé ou enregistré.

Les qualités requises

Pour capter, transporter, amplifier, mixer, enregistrer les sons, l'ingénieur du son utilise du matériel électronique et informatique. Il connaît les caractéristiques physiques du son et maîtrise les technologies qui le restituent sous une forme analogique ou numérique. Capable de s'adapter aux évolutions technologiques, il possède aussi de solides bases en acoustique.

Avoir une bonne oreille et être soi-même musicien sont des prérequis appréciés, voire indispensables pour exercer ce métier, même si le son travaillé n'est pas exclusivement musical. Dans tous les cas, il est impératif d'avoir une culture musicale riche et variée.

Par ailleurs l'ingénieur du son doit avoir de bonnes capacités relationnelles.

Formations

EN ALLEMAGNE

Studienrichtung :

MUSIK (GESANG, INSTRUMENTALMUSIK), DIRIGIEREN MUSIKWISSENSCHAFT, MUSIKPÄDAGOGIK/LEHRAMTSSTUDIUM MUSIKERZIEHUNG/ MUSIKTHERAPIE, TONINGENIEUR

Studienabschlüsse:

Bachelor of Arts/ of Music/Master of Education, Master of Arts/ of Music, Master of Education

Regelstudienzeit:

- **Bachelor:** 6-8 Semester
 - **Master:** 4 Semester zusätzlich
-

Zugangsvoraussetzungen :

Abitur oder gleichwertiges Diplom; dies gilt hauptsächlich für die Studienrichtungen Musikerzieher (an Gymnasien), Musikpädagogik, Musikwissenschaft.

Bei den eher künstlerisch ausgerichteten Studiengängen ist eine Aufnahme des Studiums auch bei besonderer Begabung möglich.

Einer künstlerischen Aufnahmeprüfung muss sich jeder Studienbewerber stellen.

Jene überprüft, ob der Kandidat eine bildungsfähige Sing- und Sprechstimme hat bzw., ein Haupt- und Nebeninstrument beherrscht, ob er über ein gutes Gehör sowie über gute Kenntnisse der allgemeinen Musik und Harmonielehre verfügt.

Hier kann eine vorangegangene Ausbildung an einem Musikkonservatorium wichtig sein.

In der Aufnahmeprüfung wird festgestellt, ob der Kandidat entsprechende, für das Studium wichtige Fähigkeiten und Vorkenntnisse besitzt.

Für die Zulassung zum Studium gilt in den meisten Ausbildungsgängen ein Mindestalter von 17 oder 18 Jahren und ein Höchstalter von 28 Jahren

Einschreibebedingungen:

Anmeldung zur Aufnahmeprüfung am besten ab Januar. Der Antrag auf Zulassung zum Studium muss in der Regel bis spätestens **15. Juli** (fürs Wintersemester) gestellt werden.

Studienanstalten:

- Musik- bzw. Kunsthochschulen (hauptsächlich für Instrumentalmusik, Gesang, Dirigieren, Musikerziehung)
- Universitäten (hauptsächlich Musikwissenschaft, Musikpädagogik, Musikerziehung)

Informationen:

www.studienwahl.de

Musikhochschulen :

- Universität der Künste Berlin,
- Hochschule für Musik Hans Eisler Berlin,
- Hochschule für Künste Bremen,
- Hochschule für Musik Detmold,
- Hochschule für Musik Carl Maria v. Weber Dresden,
- Robert-Schumann Hochschule Düsseldorf,
- Folkwang Universität der Künste Essen,
- Hochschule für Musik u. Darstellende Kunst Frankfurt,
- Staatliche Hochschule für Musik Freiburg,
- Hochschule für Musik u. Theater Hamburg,
- Hochschule für Musik, Theater u. Medien Hannover,
- Staatliche Hochschule für Musik Karlsruhe,
- Hochschule für Musik u. Tanz Köln,
- Hochschule für Musik u. Theater Felix Mendelssohn Bartoldy Leipzig,
- Musikhochschule Lübeck,
- Staatliche Hochschule für Musik u. Darstellende Kunst Mannheim,
- Hochschule für Musik u. Theater München,
- Hochschule für Musik Nürnberg,
- Hochschule für Musik u. Theater Rostock, ,
- Hochschule für Musik Saar,
- Staatliche Hochschule für Musik u. Darstellende Kunst Stuttgart,
- Staatliche Hochschule für Musik Trossingen,
- Hochschule für Musik Franz Liszt Weimar,
- Hochschule für Musik, Würzburg

Toningenieur/Tonmeister:

Studium an folgenden Institutionen:

- **Berlin UdK** (Tonmeister)
- **Detmold HFM** (Tonmeister)
- **Düsseldorf RSH** (Toningenieurusbildung in Zusammenarbeit mit der FH Düsseldorf),
- **SAE* -School of Audio-engineering** mit Standorten in Berlin, Bochum, Frankfurt, Hamburg, Hannover, Köln, Leipzig, München, Stuttgart
www.sae.edu/deu
- **Deutsche Pop***,
<http://deutsche-pop.com/>
(Musikproduktion, Sound-engineering und Komposition...). Standorte in Berlin, Köln, Hamburg, München, Nürnberg, Stuttgart

**Studienanstalt und Abschlussdiplom nicht unbedingt anerkannt*

Studieninhalt

Musikwissenschaft (Universität Köln)

Gegenstand der Musikwissenschaft ist die Beschäftigung mit Musik und allen damit zusammenhängenden Phänomenen unter historischen, kulturwissenschaftlichen, sozialwissenschaftlichen, informationstechnologischen und naturwissenschaftlichen Aspekten.

Tonmeister-Ausbildung (Bachelor) an Universität der Künste Berlin

Die Tonmeisterausbildung integriert verschiedenste künstlerische und technische Inhalte. Sie vermittelt Kenntnisse in Musikgeschichte, Formenlehre, Instrumenten-, Partitur-, Werk- und Stilkunde. Ein Hauptfachinstrument, das Pflichtfach Klavier, Gehörbildung und Musiktheorie bilden das musikalische Handwerkszeug.

Die technische Grundausbildung (Akustik, Mathematik, Kommunikations- und Elektrotechnik) erfolgt gemeinsam mit der Technischen Universität Berlin. Die zentralen Lehrveranstaltungen zur Musikübertragung beschäftigen sich mit Tongestaltung und technisch-analytischem Hören. Eine Spezialisierung der Studierenden auf E- oder U-Musik ist üblich.

Musiktherapeut

Derzeit gibt es nur eine einzige Hochschule welche einen Bachelor in Musiktherapie anbietet: die SRH Heidelberg (privat).

Auf Master-Ebene bieten einige wenige andere Hochschulen ein Studium an: Hamburg HfMT, Münster U, SRH Heidelberg, Würzburg HAW

Informationen:

www.studienwahl.de

EN AUTRICHE

Studienrichtung :

**INSTRUMENTALMUSIK, GESANG,
DIRIGIEREN, MUSIKOLOGIE,
MUSIKWISSENSCHAFT,
MUSIKPÄDAGOGIK, MUSIKERZIEHUNG
(LEHRAMT AN GYMNASIEN),
TONINGENIEUR/MUSIKTHERAPIE**

Studienabschlüsse:

Bachelor, Master, Magister artium

Regelstudienzeit:

- **Bachelor:** 6 Semester
- **Master:** 4 Semester zusätzlich

Bei einigen Studienrichtungen:
10 Semester gegliedert in 2
Studienabschnitte

Zugangsvoraussetzungen :

Der Zugang zu den einzelnen Studienrichtungen (ausser Musikwissenschaft) ist in der Regel nur nach bestandener künstlerischer Aufnahmeprüfung möglich.

Es ist jedem Interessenten für ein künstlerisches Studium zu empfehlen, sich 1-2 Semester vor Studienbeginn über die speziellen Anforderungen bei den Zulassungsprüfungen in dem gewählten Fach zu erkundigen.

Folgende ordentliche Studien an den Universitäten der Künste erfordern die Reifeprüfung (diplôme de fin d'études secondaires/secondaires techniques):
Lehramtsstudien: Musikerziehung, Instrumentalmusikerziehung, Musiktherapie, Musiktheaterregie, Musikologie.

Einschreibebedingungen:

es wird empfohlen sich bereits ab Januar bei den jeweiligen Musikhochschulen über den Termin der Aufnahmeprüfung zu informieren.

Bei den rein akademischen Studienrichtungen (Musikologie, Musikpädagogik...) muss eine online Voranmeldung **bis zum 5. September** gemacht werden.

Studienanstalten:

- **Universität für Musik und darstellende Kunst Wien** (Musik, Musiktherapie)
www.mdw.ac.at
- **Universität Mozarteum, Salzburg**
www.moz.ac.at
- **Kunst Uni Graz** (Tonmeister)
www.kug.ac.at
- **Universität Graz**
www.uni-graz.at
- **Musik und Kunst Privatuniversität Wien**
www.muk.ac.at
- **Technische Universität Graz**
(Bachelor-Master Elektrotechnik-Toningenieur)
www.tu-graz.ac.at
in Zusammenarbeit mit der Universität für Musik und Darstellende Kunst Graz
- **IMC Fachhochschule Krems** (Musiktherapie)
www.fh-krems.ac.at
- **SAE*-School of Audio-engineering, Wien**
www.sae.edu/aut/de/campus/wien

**Diplome sind nicht automatisch anerkannt*

EN BELGIQUE

En Belgique, ce sont les Conservatoires Royaux de Musique et l'Institut supérieur de musique et de pédagogie (Imep) de Namur qui forment les musiciens professionnels et les enseignants.

Intitulé de la formation:
FORMATION INSTRUMENTALE, FORMATION VOCALE, ECRITURE ET THÉORIE MUSICALE, MUSIQUE ANCIENNE, FORMATION INSTRUMENTALE, JAZZ, FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE, DIRECTION D'ORCHESTRE, DIRECTION DE CHŒUR, INGÉNIEUR DU SON, MUSICOLOGIE

Diplôme délivré:

- Baccalauréat (de transition), Master à finalité didactique ou Master spécialisé,
- Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur
- Baccalauréat en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication, option son

Durée des études:

- **Baccalauréat:** 3 années d'études
- **Master en Musique:** 2 années d'études complémentaires

Conditions d'admission:

En principe: présentation d'un diplôme de fin d'études secondaires reconnu équivalent par le Service des Equivalences à Bruxelles (Homologation).

L'admission aux études est en outre soumise à la réussite d'un examen d'admission. L'objectif est de vérifier que l'étudiant a atteint les socles de compétences essentiels (intelligence artistique, maîtrise technique, autonomie et créativité) et est capable d'en faire la synthèse et l'application.

L'admission au programme du baccalauréat « Son » à l'IAD et à l'INSAS a également lieu après réussite d'un examen d'admission qui s'organise autour des quatre éléments suivants: le profil personnel, le test écrit, les tests d'aptitudes et les entretiens individuels. A ces différents éléments s'ajoutent, pour l'option Son et Image, un test de math-physique. Finalement les candidats doivent aussi se soumettre à un entretien individuel avec des professeurs de l'option.

Procédure et délais d'inscription:

demande d'homologation: faire impérativement **avant le 15 juillet**. Inscriptions définitives après la réussite à l'examen d'admission.

Institutions:

Belgique francophone

- Conservatoire royal de musique de Bruxelles
www.conservatoire.be
- Conservatoire royal de musique de Liège
www.crlg.be
- Conservatoire royal de musique de Mons
www.conservatoire-mons.be
- Institut supérieur de musique et de pédagogie
www.imep.be

Belgique néerlandophone

- Koninklijk Conservatorium Brussel
www.kcb.be
- Koninklijk Conservatorium Antwerpen,
www.ap.be/koninklijk-conservatorium
- Hogeschool Gent Conservatorium,
www.hogent.be

Ingénieur du son

- Institut National Supérieur des arts du spectacle et techniques de diffusion (INSAS), Bruxelles
www.insas.be
- Institut des arts de diffusion (IAD), Louvain-la-Neuve
www.iad-arts.be
- SAE-School of Audio-engineering, Bruxelles
www.sae.edu/bel/fr/campus/bruxelles

Organisation des études

Musique

Chaque domaine d'études est organisé en sections, elles-mêmes subdivisées en options et en spécialités qui recouvrent la plus grande partie des activités musicales d'aujourd'hui.

Le programme des cours et l'organisation sont sensiblement les mêmes dans les 3 Conservatoires Royaux.

L'IMEP offre aussi des études dans le domaine de la formation instrumentale, dans le domaine de la formation vocale, de l'éducation musicale et des écritures et de la théorie musicales.

Ingénieur du son à l'IAD- Institut des arts de diffusion

Le programme comporte des cours généraux, des cours techniques, des cours artistiques et des cours à option.

Les domaines investigués sont la prise de son musicale (variété et classique), la prise de son cinématographique (documentaire et fiction), la prise de son multicaméra, la prise de son radiophonique, le mixage (synchrone et musical), la création sonore.

Musicothérapie: aucune formation reconnue répertoriée en Belgique.

EN FRANCE

Intitulé de la formation:
**MUSIQUE INSTRUMENTALE,
 CHANT, DIRECTION D'ORCHESTRE,
 DIRECTION DE CHŒUR, MUSICO-
 LOGIE, MUSICOTHÉRAPIE (MASTER
 UNIQUEMENT)**

Diplômes délivrés:

Musique :

DNSP, Licence/Master en musicologie (possibilité d'accéder à la carrière de professeur d'éducation musicale dans l'enseignement secondaire).

Information:

www.onisep.fr

www.campusfrance.org

Ingénieur du son :

Bac+2

- BTS-Brevet de technicien supérieur: Métiers de l'audiovisuel, option métiers du son
- DMA-Diplôme des Métiers d'art: Régie de spectacle, option son
- Diplôme* de la SAE School of Audio-engineering, www.sae.edu/fra
 (possibilité de suivre des programmes de Bachelor et de Master)

* Diplôme pas reconnu automatiquement

Bac + 3 à 5

- DESTS-Diplôme d'études supérieures techniques du son, option son audiovisuel ou sonorisation
- DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien) pour les disciplines composition et interprètes en jazz, chant, instruments, musique ancienne et direction d'orchestre (Conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et de Lyon)
- Diplôme arts et techniques du théâtre parcours concepteur son
- Diplôme de l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière section son
- Diplôme supérieur des métiers du son du CNSMD (Conservatoire national supérieur de musique) de Paris

- Master professionnel image et son

Bac + 6

- Diplôme de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialisation son

Durée des études:

(conservatoires nationaux supérieurs et universités):

- **DNSP et Licence:** 3 années
- **Master:** 2 années complémentaires

Conditions d'admission:

- CNSMD: accès sur concours ou sur dossier selon la discipline choisie (vocale, instrumentale, jazz...). La sélection est très sévère.
- Universités: accès en licence en musique et/ou musicologie: diplôme de fin d'études secondaires ou équivalent

Procédure d'inscription:

CNSMD: faire une demande d'admission dès décembre/janvier précédant le début des études

Universités: faire la demande d'admission via le site web :

www.parcoursup.fr

entre le 22 janvier et le 13 mars.

Institutions:

En France ce sont les Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse (CNSMD) de Paris (www.conservatoiredeparis.fr/) et de Lyon (www.cnsmd-lyon.fr/) qui forment les musiciens professionnels, les chanteurs et les danseurs.

Les conservatoires régionaux, départementaux ou communaux préparent en autres au concours d'entrée des conservatoires nationaux supérieurs ou encore à des concours d'entrée pour orchestres nationaux ou régionaux. Certains conservatoires à rayonnement régional (CRR), en partenariat avec les universités, délivrent un Diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de musicien dans le cadre des pôles d'enseignement supérieur de musique. Ce diplôme mène en 3 ans au grade de licence (Bac+3).

Les universités quant à elles ne préparent pas aux métiers artistiques, mais sont plutôt des études théoriques formant plutôt des littéraires musiciens (musicologues). L'enseignement est plus centré sur la théorie et l'histoire de la musique.

Informations complémentaires :

www.onisep.fr

www.campusfrance.org

Contenu des études

Licence de musicologie

Il existe des licences mention musicologie ou des parcours musique dans les licences mentions arts et arts du spectacle. Elles requièrent la pratique d'un instrument ou du chant.

Ces licences articulent histoire, pratique et analyse de la musique.

Au niveau des études de master, il y a :

- le master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) qui prépare aussi concours français de recrutement des enseignants du primaire et du secondaire.
- les masters professionnels dans le domaine de la musique (p.ex. administration et gestion de la musique à Paris 4, composition et interprétation musicale à Strasbourg...)
- Master arts thérapie spécialité musico-thérapie (Paris 5)

AUX PAYS-BAS

Subject:
MUSIC

Degrees awarded:

Bachelor, Master

Duration of studies:

- **Bachelor** : 3-4 years
- **Master** : 2 additional years

Entry requirements:

Basics: usually secondary school leaving diploma, entry test, sometimes specific language requirements (test of English).

The entry requirements of the degree courses often may vary from institution to institution and also on the study course chosen. Requirements will include an audition, portfolio, or exam conducted and judged by faculty staff.

Application procedure:

We advise prospective students to contact the Dutch institutions of higher education as early as January. Enrollments will have to be made through www.studyfinder.nl

Institutions:

www.studyfinder.nl

■ **Amsterdam School of the Arts-
Conservatorium van Amsterdam**

www.conservatoriumvanamsterdam.nl

(Specializations: Early music, classical music, opera, jazz, pop music, music in education)

■ **Zuyd University Maastricht-
Conservatorium Maastricht,**

www.conservatoriummaastricht.nl

(Specializations: Classical music, jazz/
pop and music in education)

■ **University of the arts-Codarts,
Rotterdam**

www.codarts.nl

(Specializations: Classical music, jazz,
music theatre, pop music, world music,
music in education)

■ **Royal Conservatoire Den Hague**

www.koncon.nl

■ **Fontys University**

<http://fontys.edu/> Master in music

■ **University of the Arts, Utrecht HKU,**

www.hku.nl

(Master Music-music design)

■ **University of Utrecht**

www.uu.nl/masters/en/musicology

(Master in musicology)

■ **Inholland University of Applied sciences**

www.inholland.nl/inhollandcom

(Media & Entertainment Management-
specialization International Music
Management)

■ **ArtEz Institute of the Arts**

www.artez.nl

(Master Jazz, Pop)

■ **SAE-School of Audio-engineering*,
Amsterdam and Rotterdam**

www.sae.edu/nld

**Degrees not automatically recognised!*

AU ROYAUME-UNI

Subject:

MUSIC, CONDUCTING, CONTEMPORARY MUSIC, POPULAR MUSIC, SOUND/AUDIO ENGINEERING, CREATIVE (MUSIC) THERAPY

Degrees awarded:

Bachelor of Arts, Master of Arts

Duration of studies:

- **Bachelor** : 3-4 years
- **Master** : 1-2 additional years lead

Entry requirements:

Secondary school leaving diploma and proof of proficiency in music are usually required. The Royal Academy of Music organizes auditions for students in **November/December** of the year before entering the school.

Application procedure:

Most institutions are part of the UCAS scheme. Students have to make their application through UCAS (wwwucas.com) **before 15 January**. Some others (like the Royal Conservatoire of Scotland) require the application to be made **before 1st October**.

Institutions:

There are many institutions offering degrees in music. Here are some of the most renowned :

- University of Oxford
- University of Surrey
- Royal Academy of Music
- Royal College of Music
- Birmingham City University
- Guildhall School of Music and Drama
- University of Manchester
- University of Cambridge
- Brunel University London
- University of York

(The Guardian University Guide 2018)

see wwwucas.com

**Degrees not automatically recognised!*

Contents of studies

Traditional music courses cover music history, harmony, counterpoint and composition, but there are also courses which offer the possibility to use electronic studios and recording facilities and to study avant-garde music.

All courses offer the opportunity to be involved in practical music-making, usually with the possibility to study new instruments as well as improving existing skills.

EN SUISSE

Intitulé de la formation:
MUSIQUE, MUSICOLOGIE

Diplômes délivrés:

Bachelor, Master

Durée des études:

- **Bachelor:** 3 années
- **Master:** 2 années complémentaires

Conditions d'admission:

maturité gymnasiale ou professionnelle ou formation jugée équivalente, épreuve d'aptitudes et examen d'admission limite d'âge : 25 ans (en principe)

Procédure d'inscription:

Contactez les écoles de préférence au début de l'année de calendrier pour obtenir les détails nécessaires sur les démarches à suivre. La date limite pour s'inscrire est souvent le **15 mars**.

Institutions:

Musique:

- Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale : Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, Sion
www.hes-so.ch
- Fachhochschule Nordwestschweiz, Basel
www.fhnw.ch/musikhochschulen
- FH Nordwestschweiz-Scuola cantorum (Hochschule für Alte Musik)
www.musik-akademie.ch
- Hochschule der Künste Zürich, Departement Musik
www.zhdk.ch
- Hochschule Luzern
www.hslu.ch/de-ch/musik/studium/

Musicologie:

- Universités de Fribourg, Genève, Berne
www.orientation.ch
www.swissuniversities.ch

Ingénieur du son:

- SAE-School of Audio-engineering*
<http://www.sae.edu/che/>

**Ecole pas reconnue automatiquement*

Musicothérapeute:

aucune formation supérieure reconnue répertoriée



La Danse

PANORAMA DES METIERS

Les métiers qui participent à l'exercice de la danse sont nombreux et très différents. Métiers de la scène, de l'enseignement, de la culture, des médias ou de la thérapie, tous revêtent des aspects particuliers mais sont indispensables à son développement. Ils requièrent des aptitudes, des qualifications et des compétences très diverses. Pour chacun d'eux, une bonne connaissance de la danse est nécessaire.

Danseur

Arabesque, tour de valse,... Les pas de danse varient autant que les genres. En danse classique comme en hip-hop, le danseur allie expression artistique et performance physique. Son quotidien : échauffements, auditions et représentations.

Son travail

Classique, contemporaine, de salon, orientale, jazzy, façon cabaret, avec des claquettes, hip-hop... les styles de danse co-existent avec des techniques propres. Mais pour tous, un entraînement physique journalier est nécessaire, car le corps du danseur professionnel est son outil de travail. Si l'imaginaire est nécessaire pour interpréter une chorégraphie, l'étude des livrets (des ballets ou des opéras, par exemple) est également indispensable pour s'imprégner de l'oeuvre à jouer. Dans certains cas, le danseur peut également prendre part au processus de création d'une danse.

Le danseur partage son temps entre les échauffements, les répétitions, les auditions, les représentations et les stages de perfectionnement.

Les qualités requises

Talent et persévérance, excellente condition physique, souplesse, endurance, sens du rythme.

Créativité et culture, sensibilité artistique, bonne culture chorégraphique.

Personnalité affirmée et bonne connaissance de soi et de ses limites.

Accès à la profession : profession non réglementée. La durée de la formation et l'expérience qui doit être acquise peut varier.

Chorégraphe

Le chorégraphe non seulement compose l'espace, les déplacements des danseurs, utilise un style de mouvement connu ou le crée, mais travaille aussi avec les autres créateurs du spectacle: musicien, décorateur, créateur de lumière... Il orchestre ces différents corps de métiers pour réaliser un spectacle.

La première étape qui mène à l'état de chorégraphe est, dans une très large majorité des cas, celle de danseur.

Technique de base, us et coutumes des compagnies, tournées, répétitions, etc...; tous les éléments qui composent la vie d'un danseur sont les mêmes pour celle d'un chorégraphe. La différence, de taille, est que le chorégraphe assume la responsabilité artistique d'un projet. Il dirige, fait des choix, corrige, fait reprendre, modifie, défend sa conception de l'art. C'est son nom qui prédomine, plus que celui de la compagnie ou les ballets internationalement reconnus où la structure dépasse la personne.

Toutes les formations et les méthodes connues ne font pas un chorégraphe de qualité. Il faut ce qui ne se mesure pas, ce qu'est le mystère de l'art, la valeur ajoutée de la personne, le talent.

Accès à la profession

profession non réglementée. En principe il faut généralement une formation d'au moins 3 années d'études supérieures.

Professeur de danse

Quel que soit son cadre de travail, le professeur de danse initie les élèves à son art en développant leur goût de la découverte et de la création.

Son travail

Le professeur de danse éveille la sensibilité artistique des élèves en faisant preuve d'imagination pour rendre son cours vivant et attractif. Il effectue des choix pédagogiques en fonction de ses classes afin de développer leur curiosité.

Le professeur de danse commence ses cours par un échauffement, et continue par un travail technique et chorégraphique visant à développer le goût de l'effort chez ses élèves. De même, le professeur de musique transmet le sens de la discipline. Tous deux mettent en oeuvre des actions pour faire découvrir leur art : ils organisent des concerts ou des spectacles, des échanges entre élèves, professionnels et public, etc.

Les qualités requises

Être un artiste accompli ne suffit pas pour enseigner. L'envie de transmettre, de faire aimer la danse est primordiale. Il faut aussi avoir le sens de l'écoute et du dialogue, ainsi qu'une certaine autorité naturelle. Connaître les techniques pédagogiques et d'animation de groupe est également fondamental. Enfin, le professeur doit posséder une grande culture musicale et chorégraphique : histoire de l'art, de la musique, de la danse, répertoires d'oeuvres classiques et contemporaines...

Enseigner à des groupes d'élèves diversifiés demande de bonnes capacités d'adaptation. Il faut aussi savoir évoluer car les danses suivent les mutations de la société.

Accès à la profession

Les candidats aux fonctions de professeur de danse classique ou moderne doivent avoir suivi pendant au moins quatre années les cours de danse classique d'un établissement de degré universitaire, ou d'un niveau supérieur reconnu équivalent et produire les diplômes ou certificats de fin d'études.

Informations: www.legilux.lu

En dehors des conservatoires de musique, il est possible de travailler comme professeur (ou enseignant) de danse en école privée soit comme salarié soit comme responsable d'une école de danse. Même s'il est logique que ces enseignants aient suivi une formation spécialisée en danse, il n'existe pas de réglementation concernant la qualification exacte à justifier.

Pour ouvrir une école de danse privée, il convient d'obtenir une autorisation de commerce de la part du Ministère de l'Economie-Direction générale Entrepreneuriat (www.guichet.lu).



Formations

EN ALLEMAGNE

Studienrichtung :
TANZ

Studienabschlüsse:
Bachelor/Master of Arts

Regelstudienzeit:

- **Bachelor:** 6-7 Semester
- **Master:** 4 Semester zusätzlich

Zugangsvoraussetzungen :

Abitur oder auch aussergewöhnliche Begabung + Aufnahmeexamen.

Einschreibebedingungen:

es wird geraten sich ab Januar bei den jeweiligen Hochschulen über die Termine für die Aufnahmeprüfungen und die Einschreibemodalitäten zu informieren.

Studienanstalten:

- Berlin FU (nur Master in Tanzwissenschaft), Berlin UdK
- Berlin HFS, Dresden HST, Essen UK, Frankfurt HFMDK, SRH Heidelberg (Master in Tanz- und Bewegungstherapie), Leipzig HMT (Musiktheater), Köln MSH, Mannheim MHM, München MHM, Trossingen (Bachelor Music and Movement)

Informationen:

www.studienwahl.de

Es gibt auch zahlreiche private Bildungseinrichtungen welche eine Ausbildung in Tanz oder Ballett anbieten. Jene Schulen sind privat und nicht staatlich anerkannt. Auch haben sie nicht unbedingt den Status einer Hochschuleinrichtung. Deswegen wird in solchen Fällen auch keine Studienbeihilfe von CEDIES gewährt!

EN AUTRICHE

Studienrichtung :
**ZEITGENÖSSISCHER UND
KLASSISCHER TANZ, TANZ-
PÄDAGOGIK, TANZWISSEN-
SCHAFT**

Studienabschlüsse:

Bachelor, Master

Regelstudienzeit:

■ **Bachelor:** 6 Semester

■ **Master:** 4 Semester zusätzlich

Zugangsvoraussetzungen :

Matura (diplôme de fin d'études secondaires ou équivalent) + künstlerische Aufnahmeprüfung

Einschreibebedingungen:

es empfiehlt sich ab Januar vor Beginn des Studiums sich über die Aufnahme-termine bei den jeweiligen Hochschulen zu informieren.

Studienanstalten:

- **Musik und Kunst**
Privatuniversität der Stadt Wien
www.muk.ac.at
- **Anton Bruckner Privatuniversität**
(Tanzpädagogik - Movement Studies; Zeitgenössischer Bühnentanz)
www.bruckneruni.at
- **Universität Salzburg (Musik- und Tanzwissenschaft),**
www.uni-salzburg.at
- **Orff-Institut für elementare Musik und Tanzpädagogik**
www.moz.ac.at

EN BELGIQUE

Pas de formation supérieure reconnue répertoriée. Des cours privés ne sont pas éligibles pour l'allocation d'une aide financière de l'Etat pour études supérieures et les certificats de fin d'études ne sont pas reconnus académiquement.

EN FRANCE

Intitulé de la formation: DANSE

Diplômes délivrés:

DE (diplôme d'Etat de professeur de danse), DNSP (diplôme national supérieur professionnel de danseur), licence en danse, master en danse

Durée des études:

- 2 années pour le DE (diplôme d'Etat de professeur de danse),
- 3 années pour le DNSP (diplôme national supérieur professionnel de danseur),
- 3 années pour une licence universitaire en danse
- 2 années d'études universitaires complémentaires pour un master en danse

Conditions d'admission:

diplôme de fin d'études secondaires + examen d'admission pour les formations pratiques en danse (sauf licences et masters universitaires).

Procédure d'inscription:

pour les Conservatoires nationaux de Paris et de Lyon ainsi que les conservatoires régionaux ou municipaux, il est conseillé de s'informer dès le mois de janvier précédant le commencement des études sur les examens et critères d'admission spécifiques.

Pour une admission en université (première année de licence): faire la demande d'admission via le site web: www.parcoursup.fr entre le **22 janvier et le 13 mars**.

Institutions:

www.onisep.fr
www.campusfrance.org

Il existe, en dehors des institutions susmentionnées un grand nombre d'écoles privées de danse de niveau très inégal et qui ne sont pas toujours reconnues ou accréditées comme institutions d'enseignement supérieur. Une aide financière de l'Etat luxembourgeois pour les études dans ces écoles n'est pas garantie !

Informations complémentaires :

www.onisep.fr
www.campusfrance.org

Contenu des études

DE de professeur de danse. Obligatoire pour enseigner (en France) dans une école de danse, le DE de professeur de danse se prépare en 2 ans avec 3 options possibles : danse classique, danse contemporaine, jazz.

Pour faire vraiment carrière, mieux vaut suivre la formation offerte par les Conservatoires nationaux de musique et de danse (CNSMD) de Paris et de Lyon. La formation propose 3 cycles d'études : après le premier cycle conduisant au DNSP susmentionné, 2 années complémentaires mènent au diplôme de 2e cycle supérieur dans la spécialité suivie et conférant le grade de master (bac+5). Un 3e cycle conduit au doctorat.

Le cursus universitaire quant à lui ne propose que de rares licences en danse : à Nice, la licence mention arts offre plusieurs parcours (études en danse, études théâtrales ou ethnologie des arts vivants) ; à Lille 3, la licence mention arts comporte, parmi ses 5 parcours, un parcours études en danse. A Paris 8, la mention arts du spectacle propose un parcours en danse.

Au niveau du master seuls 3 diplômes sont entièrement dédiés à la danse : à Montpellier 3, Lille 3 et Paris 8.

AUX PAYS-BAS

Subject:
DANCE

Degrees awarded:

Bachelor of arts

Duration of studies:

48 months (Bachelor)

Entry requirements:

secondary school leaving diploma, entrance examination, proof of knowledge of English

Application procedure:

It is required to make an application before **1st September**.

Institutions:

www.studyfinder.nl

- **ArtEZ Institute of the Arts, Arnhem**
www.artez.nl/dance
- **Fontys University of Applied Sciences, Tilburg**
<http://fontys.edu>

AU ROYAUME-UNI

Subject:
DANCE, PERFORMING ARTS,
MUSICAL THEATRE

Degrees awarded:

Bachelor of arts, Master of arts

Duration of studies:

- **Bachelor** : 3 years
- **Master** : 1 year

Entry requirements:

secondary school leaving diploma + good scholastic achievements + entry examination, proof of knowledge of English

Application procedure:

application through UCAS before **15th January**

Institutions:

wwwucas.com

www.bachelorsportal.com

Some interesting institutions:

- **Central School of Ballet, London**
www.centralschoolofballet.co.uk
- **Royal Academy of Dance, London**
www.royalacademyofdance.org
- **Royal Ballet School, London**
www.royalballetschool.org.uk
- **Royal Conservatoire of Scotland**
www.rcs.ac.uk
- **University of Surrey**
www.surrey.ac.uk
- **University of Essex**
www.essex.ac.uk
- **University of the Arts, London**
www.arts.ac.uk

Contents of studies

(Royal Academy of dance in London):

BA Ballet Education:

Modules: Ballet: Fundamentals of Technique, Introduction to Dance Science and Somatic Practice, Frameworks for Dance Analysis, Ballet Repertoire, History of Dance: Repertoire, Techniques and Styles, Introduction to Dance Teaching, Technique and Performance, Genre and Style, Choreography, Dance Science and Somatic Practice for Teaching, Dance Teaching: Theory and Practice, Performance Practice, Ballet Practices: An International Perspective, Dissertation, Education Studies, Professional Placement and Career Preparation.

EN SUISSE

Studienrichtung :

TANZ/DANSE

Studienabschlüsse:

Bachelor, Master

Regelstudienzeit:

- **Bachelor:** 3 Jahre
- **Master:** 2 Jahre zusätzlich

Zugangsvoraussetzungen :

Reifezeugnis + künstlerisches Aufnahmeexamen

Einschreibebedingungen:

es empfiehlt sich mehrere Monate vor Studienbeginn bei den jeweiligen Hochschulen zu informieren

Studienanstalten:

- **Zürcher Hochschule der Künste (Bachelor of Arts in Contemporary Dance)**
www.zhdk.ch
- **Hochschule für Musik, Basel (Bachelor Musik und Bewegung)**
www.fhnw.ch/musikhochschulen/hochschule-fuer-musik
- **Hochschule für Musik Luzern (Bachelor Musik und Bewegung)**
www.hslu.ch/de-ch/musik/studium/bachelor/
- **Haute Ecole de Suisse occidentale (Bachelor in contemporary dance),**
www.hes-so.ch/fr

Sources d'information

Organismes

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

www.men.lu

Conservatoire de musique de la ville de Luxembourg

www.conservatoire.lu

Conservatoire de musique de la ville d'Esch

www.esch.lu/culture/conservatoire/fr/pages/default.aspx

Sites web

Allemagne

www.studienwahl.de

Autriche

www.studiversum.at

Belgique

www.enseignement.be

France

www.onisep.fr

www.campusfrance.org

www.parcoursup.fr

Pays-Bas

www.studyinholland.nl

www.studyfinder.nl

Royaume-Uni

www.ucas.com

Suisse

www.orientation.ch





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Service Information études supérieures

18-20, montée de la Pétrusse

L-2327 Luxembourg

Tél.: 247-88650

etudes@mesr.etat.lu

www.mesr.public.lu

www.mengstudien.lu



Edition 2018/2019